

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 26 septembre 2018

Ouverture de la séance du Conseil Municipal à 18 heures 30 sous la Présidence de Madame Andréa KISS, Maire.

Signature du cahier de présences.

PRÉSENTS A LA SÉANCE :

Mme KISS, Maire

M. FABRE, Mme GUERE, M. CONTE, M. BOUSQUET, M. ROUZE, M. DUCLOS, Adjoints au Maire.

M. MERIAN, Mme SARLANDIE, M. REULET, Mme VASQUEZ, M. GUITTON, M. DUPUY-BARTHERE, Mme GOURVENNEC, Mme PROKOFIEFF, Mme SEN, Mme VINCLAIR, Mme FRANCOIS, M. CHAIGNE, M. DAUTRY, M. GADIOUX, Mme MEERTENS, Mme AJELLO

EXCUSES :

Monsieur BRUNEL

procuration à Monsieur DUCLOS

Madame DARDAUD

procuration à Madame KISS

Madame SAVIGNAC

procuration à Monsieur BOUSQUET

Monsieur GHILLAIN

procuration à Monsieur MERIAN

Monsieur FOURCAUD

procuration à Monsieur CHAIGNE

ABSENTS : Madame SAINT GENEZ

~~~~~

**ORDRE DU JOUR**

**Madame le Maire :** *Les procès-verbaux des conseils des 23 mai et 27 juin appellent-ils des remarques ? Donc nous les adoptons à l'unanimité.*

**Madame le Maire :** *Une fois n'est pas coutume, je n'ai pas de communication officielle à vous faire. Seulement deux informations :*

- *La rentrée scolaire s'est bien passée. Tout le monde a fait sa rentrée dans des conditions sereines*
- *Vous avez trouvé sur vos tables le rapport annuel d'activité 2017 de la Métropole. Je vous ferai grâce de la lecture intégrale de ce document. Je soulignerai simplement quelques éléments marquants : l'arrivée de la ligne à grande vitesse à Bordeaux ; une augmentation conséquente de la fréquentation du réseau TBM, que nous pouvons constater sur la ville, de la liane 3 mais aussi sur la nouvelle ligne 83 ; la livraison de la salle de l'ARENA ; la délivrance de la déclaration d'utilité publique puis sa suspension concernant le projet du BHNS, l'adoption du règlement local de publicité intercommunale.*

*Pour ce qui concerne spécifiquement Le Haillan, il s'agissait d'intégrer le deuxième cycle de mutualisation. L'année 2017 est aussi l'année où ont commencé les travaux d'élargissement de la rocade entre les sorties 9 et 10 livrés il y a quelques jours, la création de la ZAC du Haillan au niveau du conseil de Bordeaux Métropole. De plus nous avons une très belle double page sur le refuge périurbain « Le Haut Perché » qui a été très joliment mis en valeur dans ce rapport d'activités. Pour information, ce refuge, comme tous ceux de la Métropole, ne désemplit pas.*

#### **N°82/18 - ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Rapporteur : Madame le Maire**

**VOTE : Majorité Municipale : 22 voix POUR**  
**M. Dautry et Mme Meertens : 2 voix POUR**  
**Le Haillan mérite un vrai changement : 4 abstentions**

**Monsieur CHAIGNE** : *Nous nous abstiendrons à cause du fait que l'ensemble de la tribune libre ne soit pas réservée à l'opposition puisque la majorité municipale a déjà l'ensemble du magazine pour s'exprimer.*

*D'autre part, nous avons bien été reçu pour parler de cette tribune libre, mais je suis surpris qu'on ne nous ait pas averti de cette décision, c'est pour cela que le texte qui vous a été transmis pour la prochaine tribune libre ne fait pas 2013 caractères, il n'en fait que 1725, chiffre sur lequel on était d'accord vu que nous n'avions pas été informés de cette nouvelle disposition.*

**Madame le Maire** : *Vous aurez 2013 signes pour la prochaine fois. Vous n'êtes pas perdants donc j'ai du mal à comprendre votre abstention, mais c'est votre choix.*

#### **N° 83/18 - REPARTITION DES MOYENS A DISPOSITION DES GROUPES POLITIQUES - REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL -- DECISION**

**Rapporteur : Madame le Maire**

**VOTE : Majorité Municipale : 22 voix POUR**  
**M. Dautry et Mme Meertens : 2 voix POUR**  
**Le Haillan mérite un vrai changement : 4 abstentions**

#### **N° 84/18– CHARTE DU « BIEN CONSTRUIRE A BORDEAUX METROPOLE » - APPROBATION**

**Rapporteur : Madame le Maire**

**VOTE : UNANIMITE**

#### **N° 85/18 – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION CULTURES DU CŒUR GIRONDE**

**Rapporteur : Eric FABRE**

**VOTE : UNANIMITE**

**Monsieur CHAIGNE** : *J'ai vu que vous mettiez à disposition le même nombre de places pour les deux associations. Est-ce qu'elles ont le même potentiel de bénéficiaires ou est-ce que vous attribuez cela au doigt mouillé ?*

**Monsieur FABRE** : *Cela va être difficile de comparer car l'année dernière les conventions n'avaient pas été passées au même moment, les spectacles avaient commencé en décembre. Mais on pourra comparer par la suite. L'année dernière, c'était entre 8 et 15 places à chaque spectacle.*

**Madame le Maire** : *Il est difficile d'avoir le chiffre car ce n'est pas nous qui gérons les bénéficiaires. Mais cela s'ajuste d'une année sur l'autre en fonction de la fréquentation qu'on a pu avoir l'année précédente. Si cela s'avérait trop ou trop peu, il est bien évident que cela peut se rediscuter, en espérant que nous n'en n'aurons pas plus à distribuer car cela voudrait dire qu'il y a plus de bénéficiaires et ce ne serait pas très bon signe*

**N° 86/18 – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION LES RESTOS DU CŒUR (EYSINES)**

**Rapporteur : Eric FABRE**

**VOTE : UNANIMITE**

**N° 87/18 BIBLIOTHEQUE - MISE A DISPOSITION D'UNE MACHINE A CAFE - TARIFS**  
**Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET**

**VOTE : UNANIMITE**

**Monsieur CHAIGNE** : *J'ai bien vu le coût de fonctionnement de la machine mais je n'ai pas vu l'amortissement.*

**Madame le Maire** : *Elle est louée... elle n'est pas achetée, donc pas amortie au sens comptable du terme*

**Monsieur CHAIGNE** : *Oui mais il faut quand même la rembourser, c'est la commune qui paye*

**Monsieur BOUSQUET** : *On refacture les consommables... et on commence par une machine à café, les amateurs de thé patienteront encore un peu*

**N° 88/18- FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE A L'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES (FDAEC) – AFFECTATION DE LA DOTATION 2018**

**Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET**

**VOTE : UNANIMITE**

**N° 89/18 – MODIFICATION DE LA DUREE DES AMORTISSEMENTS ET NEUTRALISATION DE LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS SUR LA DUREE DU MANDAT**

**Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET**

**VOTE : Majorité Municipale : 22 voix POUR**

**M. Dautry et Mme Meertens : 2 voix POUR**

**Le Haillan mérite un vrai changement : 4 abstentions**

**Monsieur CHAIGNE** : *C'est tellement technique qu'on s'abstiendra*

**Monsieur BOUSQUET** : *J'ai pourtant essayé de vous l'expliquer de la façon la plus claire possible. Vous l'avez compris ?*

**Monsieur CHAIGNE** : *Oui, complètement.*

**N° 90/18 - FIXATION DU COEFFICIENT COMMUNAL DE LA TAXE LOCALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE (TCCFE) 2019 – FRACTION COMMUNALE**

**Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET**

**VOTE : Majorité Municipale : 22 voix POUR**

**Mme Meertens : 1 voix POUR**

**M. DAUTRY : 1 abstention**

**Le Haillan mérite un vrai changement : 4 abstentions**

**Monsieur CHAIGNE** : *Pour reprendre les termes de Monsieur BOUSQUET : Pour être « constants », nous nous abstiendrons*

**N° 91/18 ADMISSIONS EN NON VALEUR – ANNULATION DE TITRES DE RECETTES – BUDGET PRINCIPAL**

**Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET**

**VOTE : UNANIMITE**

**Madame le Maire** : *Le fait d'avoir rééchélonné nos tranches, d'avoir fait une tarification encore plus sociale, fait que nous avons très peu d'impayés de cantines ou d'ALSH*

**N° 92/18 -- MODIFICATION ET ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Rapporteur : Daniel DUCLOS**

**VOTE : Majorité Municipale : 22 voix POUR**

**M. Dautry et Mme Meertens : 2 voix POUR**

**Le Haillan mérite un vrai changement : 4 abstentions**

**Madame le Maire** : *Une grande partie de ces postes est directement liée à la maison de la petite enfance, comme nous avons des places supplémentaires, avec la nécessité de passer un cap, soit d'augmenter les quotités horaires, soit de recruter pour répondre au taux d'encadrement exigé par la CAF et la PMI*

**Monsieur CHAIGNE** : *Juste une remarque, j'essaie toujours de comprendre vos tableaux mais ils sont toujours aussi peu clairs, donc nous continuerons de nous abstenir*

**N° 93/18 : RECRUTEMENT EN CDD D'UN INFIRMIER TERRITORIAL CATEGORIE A - H/F - DECISION**

**Rapporteur : Daniel Duclos**

**VOTE : UNANIMITE**

**Monsieur DAUTRY** : *Pourquoi 3 jours par semaine ?*

**Madame le Maire** : *Parce que c'est la quotité nécessaire et qu'il n'y a pas besoin de plus, compte tenu des effectifs.*

**N° 94/18 : DISPOSITIF D'ASTREINTE POUR LES GARDIENS DES STRUCTURES MUNICIPALES - DECISION**

**Rapporteur : Daniel Duclos**

**VOTE : UNANIMITE**

**N°95/18 MISE EN PLACE DU RIFSEEP (REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL) – EXTENSION A CERTAINS CADRES D'EMPLOIS DE LA FILIERE CULTURELLE- DECISION**

**Rapporteur : Daniel DUCLOS**

**VOTE : UNANIMITE**

**Madame le Maire** : *C'est la suite logique des délibérations que nous avons déjà prises. C'est l'extension aux filières qui n'étaient pas couvertes jusque là*

**Monsieur CHAIGNE** : *Ca concerne combien d'employés ?*

**Madame le Maire** : *Deux*

**Monsieur CHAIGNE** : *C'est pour ça que je ne comprends pas bien. Quand je regarde le beau tableau que vous nous avez annexé, il y a un poste de bibliothécaire, un poste d'adjoint du patrimoine principal, deux postes d'adjoints du patrimoine principal, un poste et 4 postes d'adjoints de patrimoine. Donc où sont les deux postes ?*

**Madame le Maire** : *Cela correspond à la responsable de la bibliothèque et son adjoint. Il n'y a qu'eux qui sont concernés*

**Monsieur CHAIGNE** : *D'accord mais on les retrouve où dans votre tableau ? La responsable de la bibliothèque, je vois, mais l'autre ?*

**Madame le Maire** : *Il y a l'adjoint qui n'a pas encore son concours mais qui sera positionné au niveau du RIFSEEP dès lors qu'il sera titulaire du concours. Donc ça fait bien deux personnes qui sont concernées à terme sur la bibliothèque*

**Monsieur CHAIGNE** : *Donc vous modifierez le tableau à ce moment là*

**Madame le Maire** : *Nous en avons terminé avec ce conseil. Pour information, vous noterez que le prochain aura lieu le 28 novembre, nous l'avons décalé d'une semaine pour des problèmes d'agendas. Merci à tous et rendez-vous pour le prochain conseil*

**Jean-Michel BOUSQUET**  
Secrétaire de Séance

**Andréa KISS**  
Maire du Haillan







**N° 89/18 – MODIFICATION DE LA DUREE DES AMORTISSEMENTS ET NEUTRALISATION DE LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS – SUR LA DUREE DU MANDAT**

**Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET**

**VOTE : Majorité Municipale : 22 voix POUR**  
**M. Dautry et Mme Meertens : 2 voix POUR**  
**Le Haillan mérite un vrai changement : 4 abstentions**

**Monsieur CHAIGNE : C'est tellement technique qu'on s'abstiendra**

**Monsieur BOUSQUET : J'ai pourtant essayé de vous l'expliquer de la façon la plus claire possible. Vous l'avez compris ?**

**Monsieur CHAIGNE : Oui, complètement.**

**N° 90/18 - FIXATION DU COEFFICIENT COMMUNAL DE LA TAXE LOCALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE (TCCFE) 2019 – FRACTION COMMUNALE**

**Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET**

**VOTE : Majorité Municipale : 22 voix POUR**  
**Mme Meertens : 1 voix POUR**  
**M. DAUTRY : 1 abstention**  
**Le Haillan mérite un vrai changement : 4 abstentions**

**Monsieur CHAIGNE : Pour reprendre les termes de Monsieur BOUSQUET : Pour être « constants », nous nous abstiendrons**

**N° 91/18 ADMISSIONS EN NON VALEUR – ANNULATION DE TITRES DE RECETTES – BUDGET PRINCIPAL**

**Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET**

**VOTE : UNANIMITE**

**Madame le Maire : Le fait d'avoir rééchélonné nos tranches, d'avoir fait une tarification encore plus sociale, fait que nous avons très peu d'impayés**

**N° 92/18 -- MODIFICATION ET ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Rapporteur : Daniel DUCLOS**

**VOTE : Majorité Municipale : 22 voix POUR**  
**M. Dautry et Mme Meertens : 2 voix POUR**  
**Le Haillan mérite un vrai changement : 4 abstentions**

**Madame le Maire : Une grande partie de ces postes est directement liée à la maison de la petite enfance, comme nous avons des places supplémentaires, avec la nécessité de passer un cap, soit d'augmenter les quotités horaires, soit de recruter pour répondre au taux d'encadrement exigé par la CAF et la PMI**

**Monsieur CHAIGNE** : *Juste une remarque, j'essaye toujours de comprendre vos tableaux mais ils sont toujours aussi peu clairs, donc nous continuerons de nous abstenir*

**N° 93/18 : RECRUTEMENT EN CDD D'UN INFIRMIER TERRITORIAL CATEGORIE A - H/F - DECISION**

**Rapporteur : Daniel Duclos**

**VOTE : UNANIMITE**

**Monsieur DAUTRY** : *Pourquoi 3 jours par semaine ?*

**Madame le Maire** : *Parce que c'est la quotité nécessaire et qu'il n'y a pas besoin de plus, compte tenu des effectifs.*

**N° 94/18 : DISPOSITIF D'ASTREINTE POUR LES GARDIENS DES STRUCTURES MUNICIPALES - DECISION**

**Rapporteur : Daniel Duclos**

**VOTE : UNANIMITE**

**N°95/18 MISE EN PLACE DU RIFSEEP (REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL) – EXTENSION A CERTAINS CADRES D'EMPLOIS DE LA FILIERE CULTURELLE- DECISION**

**Rapporteur : Daniel DUCLOS**

**VOTE : UNANIMITE**

**Madame le Maire** : *C'est la suite logique des délibérations que nous avons déjà prises. C'est l'extension aux filières qui n'étaient pas couvertes jusque là*

**Monsieur CHAIGNE** : *Ca concerne combien d'employés ?*

**Madame le Maire** : *Deux*

**Monsieur CHAIGNE** : *C'est pour ça que je ne comprends pas bien. Quand je regarde le beau tableau que vous nous avez annexé, il y a un poste de bibliothécaire, un poste d'adjoint du patrimoine principal, deux postes d'adjoints du patrimoine principal, un poste et 4 postes d'adjoints de patrimoine. Donc où sont les deux postes ?*

**Madame le Maire** : *Cela correspond à la responsable de la bibliothèque et son adjoint. Il n'y a qu'eux qui sont concernés*

**Monsieur CHAIGNE** : *D'accord mais on les retrouve où dans votre tableau ? La responsable de la bibliothèque, je vois, mais l'autre ?*

**Madame le Maire** : *Il y a l'adjoint qui n'a pas encore son concours mais qui sera positionné au niveau du RifSEEP dès lors qu'il sera titulaire du concours. Donc ça fait bien deux personnes qui sont concernées sur la bibliothèque*

**Monsieur CHAIGNE** : *Donc vous modifierez le tableau...*

**Madame le Maire** : *Nous en avons terminé avec ce conseil. Pour information, vous noterez que le prochain aura lieu le 28 novembre, nous l'avons décalé d'une semaine pour des problèmes d'agendas. Merci à tous et rendez-vous pour le prochain conseil*

Jean-Michel BOUSQUET  
Secrétaire de Séance

Andréa KISS  
Maire du Haillan



